



PROJET DE RESOLUTION

BZ#9|2023

Commune de Schengen, le 30 novembre 2023

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » ont le plaisir de vous soumettre en annexe le

projet de résolution BZ#9|2023
relatif au fonctionnement interne du conseil communal

tout en priant le Collège des Bourgmestre et Echevins de le porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal.

En espérant que la présente résolution trouve l'unanimité au sein du Conseil communal, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus respectueuses.

Annette KIRSCH ép. WILLEMS

Tom BELLION

Lola ARTIGAO

Lucien MAX

PROJET DE RESOLUTION BZ#9|2023

TEXTE PROPOSE

Le conseil communal,

- considérant l'alinéa 5 de l'article 5 du règlement d'ordre intérieur du conseil communal, disposant que « *l'ordre du jour énumère les objets sur lesquels le conseil communal est appelé à délibérer et il détermine la suite des débats.* »;
- constatant la nécessité absolue de favoriser des échanges réguliers et structurés entre les conseillers communaux dans l'intérêt de la population et des affaires communales;
- soucieux d'assurer que les conseillers communaux aient la certitude que leurs questions ne soient pas reportées, faute de temps, à une prochaine séance;
- se rendant compte que les informations fournies par le collège échevinal sont essentielles au bon fonctionnement du conseil communal et les échanges entre les conseillers communaux;
- désireux d'éviter que le public et les représentants de la presse soient contraints de quitter la salle en cours de séance pendant les affaires à traiter en « huis clos »;

d é c i d e
à l'unanimité

- de modifier l'article 8 du règlement d'ordre intérieur comme suit : « ~~Un~~ Le deuxième point à l'ordre du jour des réunions ... » ;
- de modifier l'alinéa 3 de l'article 9 du règlement d'ordre intérieur comme suit : « Le ~~dernier~~ premier point de l'ordre du jour ... » ;